

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 36

22^e année • mercredi 4 septembre 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

Pour une rente-pont dès 57 ans



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

Pour contrer l'appauvrissement des seniors sans emploi, les syndicats et partis de gauche genevois proposent de modifier la Loi cantonale sur les prestations complémentaires. Et demandent l'introduction d'une rente-pont dès l'âge de 57 ans. Entre 2013 et 2017, selon plusieurs études, le nombre de personnes de plus de 55 ans tributaires de l'aide sociale a augmenté de 33% dans ce coin du pays. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

La facture aux femmes...

Sonya Mermoud

Le Conseil fédéral n'en démord pas. Pour assurer le financement de l'AVS à l'horizon 2030, il préconise une augmentation progressive de l'âge de référence de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Cette dernière mesure, additionnée d'un relèvement de la TVA, devrait permettre de renflouer suffisamment les caisses pour les dix prochaines années. Aux travailleuses donc d'assumer une grande partie de l'effort nécessaire pour rééquilibrer l'assurance en trimant une année de plus. A elles de payer la facture. Une recette aussi indigeste qu'injuste, au regard notamment des disparités salariales qui frappent toujours les femmes. Une proposition de surcroît déjà rejetée à deux reprises par la population. Pour faire passer la pilule, le gou-

vernement prévoit des mesures compensatoires de 700 millions de francs. Dispositions provisoires qui ne concerneront que les employées en passe de poser prochainement le tablier. La formidable mobilisation du 14 juin ne semble déjà plus qu'un lointain et vague écho sous la coupole. Et l'égalité alors réclamée par un demi-million de personnes battant le pavé dans toute la Suisse interprétée d'une manière pour le moins mesquine.

Priver les femmes d'un an de retraite alors qu'elles attendent depuis des décennies d'être rémunérées aux mêmes tarifs que les hommes relève du mépris le plus total. D'autant plus que la législation supposée garantir cette égalité, bien que récemment révisée, n'améliorera pas la situation en l'absence de sanctions. Mais au-delà de cette iniquité crasse, l'idée est mauvaise. Selon l'Office fédéral de la statistique, les salariées souffrent trois fois et demie plus du sous-emploi que leurs homologues masculins. Nombre d'employées âgées ont de faibles taux d'occupation alors qu'elles souhaiteraient travailler davantage. Sans oublier la difficulté de retrouver un job passé les 55 ans. Une problématique qui concerne alors les deux sexes. Pourtant, le Conseil fédéral se positionne en faveur d'une retraite flexible avec la possibilité, encouragée, de bosser jusqu'à 70 ans, des incitations financières à la clef. Ces visées laissent perplexes, sachant encore qu'il a toujours refu-

sé d'instaurer une protection spécifique contre le licenciement de travailleurs âgés, premières victimes lors de restructurations. Et alors qu'il connaît les difficultés rencontrées par les chômeurs quinquagénaires aux espoirs de réinsertion – même pour les plus qualifiés – pour le moins ténus. Difficultés encore accentuées pour les femmes perdant leur travail qui, supportant toujours la plupart des tâches familiales et de soins aux proches, présentent souvent des trous dans leur curriculum vitae. Le Conseil fédéral ne l'ignore pas puisqu'il a proposé l'introduction de rentes-pont pour les chômeurs en fin de droit dès 60 ans, sous certaines conditions. Suggestion qui, estiment les partis de gauche et les syndicats genevois, ne va pas assez loin. Ces derniers viennent de demander une modification de la Loi sur les prestations complémentaires cantonales afin que cette possibilité intervienne déjà pour les sans-emplois en fin de droit à partir de 57 ans. Requête fondée sur des chiffres évocateurs.

Au Parlement désormais de se prononcer sur la réforme de l'AVS et ses modalités controversées. Le Parti socialiste a déjà annoncé qu'il combattra le projet porté par son ministre qui, depuis longtemps, n'a de gauche plus que l'étiquette. Même opposition des syndicats. A voir alors ce qu'il restera du raz-de-marée violet qui a inspiré nombre d'élus à l'épreuve des actes... ■

PROFIL



Philippe Battaglia, homme-orchestre.

PAGE 2

AVS 21

Les syndicats disent non à la retraite des femmes à 65 ans.

PAGE 3

KOSOVARS

La fin d'une grande discrimination.

PAGE 5

RÉINSERTION

Art-Broc à Yverdon valorise des personnes fragilisées.

PAGE 10

Sonya Mermoud

De l'optimisme à revendre, une pointe de nihilisme et une larve de fatalisme: voilà la recette du bonheur de Philippe Battaglia. L'homme, fraîchement marié, affirme sans une once d'hésitation être heureux, appréhendant la vie comme un vaste terrain de jeux. Une vision qui conduit cet hyperactif de 38 ans à cumuler les activités. Pour gagner son pain, le Valaisan travaille depuis une douzaine d'années comme courtier en immeubles. Un job qu'il apprécie en raison de sa variété et de la liberté qu'il lui offre. Parallèlement, celui qui a aussi été cuisinier dans un institut psychiatrique, vide-poubelle dans une banque, archiviste dans une abbaye, caissier dans un centre commercial, vidéaste amateur mais primé, employé de commerce équitable dans un hôpital, punk de salon, étudiant peu assidu... se consacre à l'écriture et à la promotion de la culture. Auteur d'un livre paru ce printemps à L'Age d'Homme, *Personne n'aime Simon*, Philippe Battaglia signe avec ce titre une fable fantastique, burlesque, noire. La bêtise, l'absurde, les incohérences, la méchanceté nourrissent sa plume graphique et trouve son public. L'écrivain, admiratif de Terry Pratchett et de Douglas Adams, n'en est toutefois pas à son coup d'essai. Il a déjà, par le passé, publié plusieurs nouvelles parues sous un pseudonyme. Des récits puisant leur sève dans le registre de l'horreur. Même matière première pour ses courts métrages où l'épouvante tient le rôle principal.

L'HORREUR ET LA MONTAGNE

«Le choix de ce créneau? L'envie de se faire peur. D'effrayer les autres également. Une forme d'exutoire. Avec aussi, un peu, la volonté de provoquer. De choquer. Et gosse j'aimais déjà les

«On se range, mais on n'oublie pas. Et, avec la calvitie, c'est plus difficile de maintenir la coupe»

trains fantômes», répond l'artiste polyvalent qui a troqué son look de punk à crête et blouson de sa jeunesse contre un élégant costume trois pièces. «On se range, mais on n'oublie pas. Et, avec la calvitie, c'est plus difficile de maintenir la coupe», sourit le courtier en immeubles loin de renier ses révoltes adolescentes contre l'injustice, le système et sa quête d'une forme d'humanisme. «Mais par la suite, on n'a pas trop le choix. Il faut ajuster le curseur, même si je suis conscient du paradoxe», poursuit le trentenaire aux



Dans son propre rôle, Philippe Battaglia, sur la scène du Kremlin à Monthey.

UN PUNK DE SALON DEVENU ÉCRIVAIN

Ecrivain, courtier en immeubles, chroniqueur radio, programmateur artistique... l'inclassable Philippe Battaglia s'apprête à publier *La Robe de béton*. D'une casquette à l'autre

nombreux tatouages, tout en tirant sur une cigarette. Si l'écrivain a aujourd'hui renoncé au cinéma réclamant trop de moyens, l'horreur reste une source d'inspiration. Et se décline désormais dans la toute nouvelle collection «Gore

des Alpes» qu'il dirige. «Celle-ci a pour but de publier des romans courts avec, pour fils rouges, l'horreur et la montagne», précise le Montheysan qui a déjà prévu la parution à la mi-octobre de deux ouvrages d'auteurs du cru et

du sien *La Robe de béton*. Une histoire inspirée du vécu de son grand-père italien qui a travaillé à la construction du barrage de la Grande Dixence. La trame met en lumière ce microcosme «presque carcéral» chargé de la sueur

des ouvriers, des difficiles conditions de vie dans les baraquements, des liens tissés, des accidents mortels et des cadavres coulés dans le béton... «Des faits avérés. Dans ma fiction, ils ressuscitent», révèle Philippe Battaglia animé par le désir de rendre hommage à son proche.

LE KREMLIN, UN SUPER JOUET

«Enfant, je l'ai accompagné sur l'ancien chantier. Je me suis servi de son témoignage et j'ai mené mes propres recherches.» Avec ce besoin intrinsèque que l'auteur ressent de raconter des histoires, aussi pour se découvrir: «On écrit pour se connaître. Du moins dans l'absolu.» Un exercice auquel le passionné s'adonne avec facilité, noircissant des cahiers de notes avant de se lancer à proprement parler. «On peut alors tout se permettre. Une démarche jubilatoire.»

L'écrivain s'investit aussi largement dans la culture, «celle qu'on ne voit pas ailleurs». Son terrain d'action? Le Kremlin. Ce cinéma a rouvert en 2015 et conservé ce surnom. «Le bâtiment a été ainsi baptisé, car il a jadis été financé par les bénéfices de la vente de pipelines de l'usine Giovanola en Russie.» Président de l'association les Vilains gamins qui gère la salle obscure accueillant aussi des concerts, le Montheysan participe à l'organisation et à la programmation des événements: «La tâche prend beaucoup de temps et d'énergie. Mais c'est un super jouet.» Enfin, Philippe Battaglia tient une chronique quasi hebdomadaire à Radio Chablais. Des billets d'humeur en relation avec l'actualité où le joyeux trublion donne toute la mesure de son esprit de contradiction et d'observation.

QUE DIEU S'EXPLIQUE!

«Je me fais un peu l'avocat du diable. Je provoque dans le but de générer des réactions», souligne le Valaisan qui se dit irrité par les incohérences, la mauvaise foi et la bêtise, «néanmoins terriblement inspirante». En revanche, pour effrayer cet artiste familier du registre de l'horreur, il faudra repasser. «Je peux sursauter. Etre dégoûté par une scène, mais cela ne troublera pas mon sommeil. Même dans la vraie vie, rien ne me fait peur en particulier.»

Pour se ressourcer, cet urbain assumé qui confie avoir besoin de bruit autour de lui – «au point où, autrefois, je ne parvenais pas à dormir sans la télévision» – compte sur son foyer, son «cocon». Un espace qu'il partage avec son épouse et son chat, admiré pour son indépendance: «On se ressemble. Son affection se mérite. En fait, nous habitons chez lui.» Et en présence, élément du mobilier de la salle de séjour, d'un cercueil véritable, rempli de jeux de société. «Ça me fait rire. C'est aussi une manière de désacraliser les choses», déclare cet agnostique qui, s'il était en ligne avec Dieu, lui demanderait de s'expliquer: «Vu l'état du monde, il aura alors intérêt à avoir de bonnes raisons...» ■

1 + 1 = 11

David Prêtre/Strates

Un homme
coincé dans une photographie
cherchait le moyen
de retrouver le monde réel.



65 ANS, C'EST NON!

Le paquet AVS 21 est transmis au Parlement. Les syndicats rejettent le relèvement de l'âge de retraite des femmes

Jérôme Béguin

Lors de sa séance du 28 août, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à AVS 21 et transmis le projet de réforme au Parlement. Au début de l'été, le gouvernement avait déjà annoncé les grandes lignes de ce paquet qui vise à trouver quelque 26 milliards de francs d'ici à 2030, somme selon lui nécessaire pour assurer le niveau des prestations et l'équilibre financier de l'assurance.

Le relèvement de l'âge de référence dans l'AVS, de 64 à 65 ans pour les femmes, devrait rapporter 10 milliards. Des compensations à hauteur de 700 millions sont prévues durant neuf ans. Des taux de réduction plus bas seront appliqués pour les femmes qui prendront leur retraite avant 65 ans, tandis que celles qui travailleront passé cet âge-là bénéficieront d'une augmentation de leur rente une fois à la retraite. Les femmes dont le revenu annuel ne dépasse pas 56 880 francs pourront cesser leur activité professionnelle à 64 ans sans réduction de rente. L'âge de la retraite sera relevé progressivement de trois mois par an à partir de

l'année qui suit l'entrée en vigueur de la réforme soit, espère Le Conseil fédéral, en 2022.

Avec AVS 21, il sera possible de choisir son départ à la retraite entre 62 et 70 ans. Partir avant l'âge de référence de 65 ans, qui s'appliquera aussi désormais dans la prévoyance professionnelle, entraînera toutefois des pénalités. Poursuivre une activité professionnelle au-delà sera au contraire encouragé financièrement. Enfin, le Conseil fédéral a prévu un financement additionnel sous la forme d'une augmentation de 0,7% de la TVA.

«INUTILE ET ANTISOCIAL»

La gauche et les syndicats rejettent le relèvement de l'âge de départ des femmes. «Inutile et antisocial», juge le Parti socialiste suisse. «On a besoin que de vrais progrès soient accomplis en matière d'égalité des sexes et pas d'un égalitarisme de façade concernant l'âge de la retraite», estime de son côté l'Union syndicale suisse (USS). Alors que les rentes des femmes sont en moyenne de 15 000 francs inférieures par an à celles des hommes, il est inacceptable que celles-ci supportent l'essentiel des

économies à réaliser. Ces «retraites inférieures» étaient d'ailleurs dénoncées le 13 juin dernier par Alain Berset dans un petit film diffusé sur son compte Twitter en soutien à la grève féministe. Une semaine plus tard, le conseiller fédéral annonçait pourtant que l'âge de départ des femmes passerait à 65 ans... Un contresens mis en évidence par des militantes de la Coordination romande de la grève des femmes qui font circuler sur les réseaux sociaux une version détournée et rigolote de la vidéo du chef du Département de l'intérieur et accessoirement socialiste. «65 ans, c'est non! On ne lâchera rien!» concluent les activistes en annonçant d'ores et déjà une nouvelle grève féministe pour l'année prochaine.

AUGMENTER LES RENTES

La balle est maintenant dans le camp des Chambres fédérales, qui devraient mettre une année au moins à plancher sur le projet. Le cas échéant, une hausse de la TVA devra passer devant le peuple. Quant au changement de l'âge de référence pour les femmes, il faudra certainement un référendum. Les syndicats sont-ils dans les starting-blocks? «C'est l'assemblée des dé-



Les femmes se sont mobilisées à plusieurs reprises contre l'augmentation de l'âge de la retraite comme ce 8 mars 2017 à Genève.

légués de l'USS qui se prononcera sur le lancement éventuel d'un référendum. Il faut noter que, depuis le rejet de Prévoyance vieillesse 2020, les délégués ont toujours dit que nous devons combattre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes», répond Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'USS. Si la faitière syndicale refuse d'entrer en matière sur le départ à 65 ans, elle n'est pas a priori hostile aux autres mesures. «Nous ne sommes pas contre la flexibilisation, mais nous souhaitons qu'il soit possible aux personnes à revenus modestes de s'arrêter de travailler avant 65 ans et non pas aux seuls aisés. De même, nous ne nous oppo-

sons pas à une hausse de la TVA. Quant aux mesures de compensation pour les femmes, elles sont, techniquement parlant, intéressantes pour les bas revenus. Il faudrait les élargir à tous et sans les conditionner au relèvement de l'âge de la retraite des femmes», explique la responsable de la politique sociale à l'USS.

Ce qui importe à la centrale est d'augmenter les rentes AVS, qui n'ont plus connu de hausse depuis quarante ans. En octobre 2018, le congrès de l'USS a justement décidé de lancer une initiative pour l'institution d'une treizième rente AVS. La prochaine assemblée des délégués doit en discuter les modalités. ■

La Grève du climat en campagne

Les grévistes du climat ont organisé des manifestations décentralisées et publié une charte en vue des élections fédérales. La balle se trouve désormais dans le camp des candidats

Textes Sonya Mermoud

Saignelégier dans le Jura, Stans à Nidwald, Vuitebœuf en terre vaudoise... Quelque 3000 grévistes du climat ont, le 31 août, manifesté dans une trentaine de localités décentralisées de Suisse, représentant toutes les régions du pays. But de l'opération après plusieurs rassemblements dans les grandes villes helvétiques depuis décembre dernier: montrer que l'ensemble de la population est confrontée à la problématique environnementale. «La crise climatique ne connaît pas de frontières entre zones urbaines et rurales. Son impact est particulièrement perceptible dans ces dernières», déclarent en substance dans un communiqué de presse des organisateurs du mouvement tout en soulignant le «large potentiel» de ces espaces pour contrer le phénomène. «Avec ces manifestations, nous envoyons un signal fort et entamons un dialogue avec les habitants des zones rurales», assure Mathilde Marendaz, gréviste de Donneloye. La démarche vise aussi à préparer la grève mondiale qui aura lieu le 27 septembre et la protestation nationale à Berne, le lendemain. «La première

aura lieu dans le cadre de la campagne internationale *Earth Strike*, la seconde en vue des élections nationales d'octobre.» A ce sujet, le 20 août dernier, le mouvement de la Grève du climat a publié en ligne une charte où chaque candidat peut prendre position sur les revendications des militants et présenter son programme et ses solutions. «Le temps presse, cette prochaine législature sera donc décisive.»

AUX POLITICIENS D'AGIR

A travers cette charte, les activistes réclament la mise en place d'une politique climatique durable ainsi que des mesures efficaces pour gérer la crise. «L'impasse de ces dernières années doit enfin prendre fin. Le 20 octobre nous pourrions remplacer l'actuel Parlement régressif par des politiciens qui veulent et peuvent réellement remplir leur mission», note Saskia Rebsamen, une gymnasiennne de 17 ans. «Une politique qui ne peut produire la justice maintenant est aussi peu durable qu'une politique qui transmet les problèmes aux générations futures», affirme pour sa part Jan Burckhardt, élève du secondaire. La Charte climat est un traité non contraignant.

Toutes les personnes en lice peuvent la commenter et se déterminer sur les trois revendications principales des jeunes (voir encadré). «Les réponses des candidats seront répertoriées au moyen de profils sur le site web et peuvent être consultées publiquement», complètent les auteurs précisant que celles-ci seront publiées le 20 septembre pour permettre aux intéressés «de travailler sérieusement le sujet». Pas question donc de se prononcer de manière laconique. Les grévistes réclament des solutions qui devraient également «rendre le *greenwashing* plus difficile». «Les politiciens ne peuvent pas obtenir un label de Grève du climat en quelques clics, mais doivent traiter la question en profondeur et prouver leur bonne volonté.» Les militants notent encore que la Charte vise à susciter une formation différenciée de l'opinion au sein de la population et des solutions plurielles. «Nous sommes politiques, pas partisans. Nous aimerions voir une assemblée fédérale littéralement unie en ce qui concerne la protection du climat. Peu importe d'où viennent les propositions de solutions durables», ajoute encore Sven Würzler, étudiant stagiaire. ■

REVENDEICATIONS PHARES

La Grève du climat s'appuie sur trois revendications principales. La première exige que la Suisse déclare l'urgence climatique nationale. La seconde porte sur la réduction totale des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Pour atteindre cet objectif, les militants réclament une diminution d'au moins 13% par année entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} janvier 2024 et ensuite d'au moins 8% jusqu'à la date butoir. Enfin, les grévistes demandent la justice climatique. A ce propos, ces derniers précisent que les mesures visant à atteindre les buts fixés doivent être conçues de telle sorte «qu'elles n'imposent pas une charge supplémentaire aux personnes matériellement et financièrement défavorisées». «Les inégalités ne doivent pas être augmentées mais réduites. A cette fin, le principe du pollueur-payeur doit être appliqué.» Enfin, les militants ajoutent que, «si ces exigences ne peuvent pas être mises en œuvre dans le système existant, un changement de système est nécessaire». ■

TOUT-MÉNAGE EN VUE

Le mouvement prévoit aussi la création d'un tout-ménage «pro-climat et non-partisan» et cherche dans ce but des fonds via une campagne de financement participative. Ce journal, trilingue, contiendra des informations scientifiques vulgarisées sur le changement climatique et ses effets. Il présentera des solutions existantes, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'actions urgentes. La publication, qui sera réalisée si les grévistes parviennent au moins à payer les 100 000 premiers exemplaires, s'inscrit dans le contexte des élections fédérales d'octobre. ■

Plateforme de financement participative: wemakeit.ch
Informations supplémentaires: FeuilleDuClimat.ch

EN UN CLIN D'OEIL

Acte 42 des Gilets jaunes: stop aux violences policières!



Une chaîne humaine par-dessus la frontière. Les Gilets jaunes sont revenus à Genève samedi dernier pour dénoncer, après un premier rassemblement en février, la violence policière du gouvernement Macron. Partis de France voisine et de la place des Nations, ils se sont déployés le long de la route cantonale. Un millier de manifestants se sont ensuite retrouvés devant le bâtiment de l'ONU, où la longue liste des victimes depuis le début du mouvement a été énoncée: 5 personnes ont perdu une main, 24 un œil, 3000 ont été blessées

à la tête, touchées notamment par les tristement célèbres LBD40, lanceurs de balles de défense fabriqués en Suisse et dont les Gilets jaunes demandent l'interdiction, au même titre que d'autres armes de guerre utilisées par les forces de l'ordre. Un dossier étoffé sur cette répression a été adressé à la directrice de l'ONU et au HCR. ■ SH/Photos Thierry Porchet

LA FIN D'UNE GRAVE DISCRIMINATION

Le 1^{er} septembre est enfin entrée en vigueur la nouvelle Convention de sécurité sociale avec le Kosovo. Les travailleurs et les retraités de ce pays, victimes depuis neuf ans de son absence, respirent, mais tout n'est pas réglé

Sylviane Herranz

C'est une grave discrimination qui a pris fin ce dimanche 1^{er} septembre et qui aura duré presque dix ans. Les travailleurs du Kosovo peuvent enfin entrevoir la possibilité de passer leur retraite au pays. Les Kosovars victimes d'un accident de travail et touchant une rente invalidité complète devraient aussi pouvoir retourner vivre sur leur terre d'origine. Et de nombreux retraités déjà installés au Kosovo, pour autant qu'ils n'aient pas retiré leurs cotisations AVS, pourront percevoir une rente. Des questions restent cependant ouvertes. Petit retour en arrière. Fin 2009, le Conseil fédéral décidait de ne pas renouveler la Convention de sécurité sociale avec le Kosovo, petit pays de l'ex-Yougoslavie ayant accédé à l'indépendance en 2008. Conséquence: depuis le 1^{er} avril 2010, les Kosovars ayant travaillé en Suisse perdaient leur droit de toucher leur retraite ou leur rente invalidité s'ils rentraient au pays. Or, beaucoup avaient suivi les appels des autorités suisses qui, après la guerre, leur avaient conseillé de repartir et les avaient même soutenus dans ce sens. Les allocations pour les enfants restés au Kosovo disparaissaient également. Cette grave remise en cause des droits frappant la communauté kosovare* avait suscité un tollé. Le 4 mai 2010, une large délégation d'Unia, du Sit et de l'Autre syndicat avait remis à la Chancellerie fédérale, ainsi qu'à l'ambassade du Kosovo, une pétition munie de 10 000 signatures exigeant la renégociation rapide de la convention. Osman Osmani, secrétaire chargé des migrations à Unia, responsable de l'Europe du Sud-Est, était aux avant-postes de ce combat, poursuivi durant neuf longues années. Interview.

QUESTIONS RÉPONSES

Unia s'est beaucoup investi pour que cette nouvelle convention, entrée en vigueur le 1^{er} septembre, soit conclue. Quel est votre sentiment aujourd'hui? Nous sommes très heureux qu'à l'avenir, avec son entrée en vigueur, il n'y aura plus de discrimination. Mais il reste un problème non résolu: l'accord négocié est considéré comme un nouvel accord et non comme le rétablissement de la convention dénoncée fin 2009. Il n'offre pas de solutions aux personnes victimes de son absence pendant près de dix ans. Rien n'indique qu'elles recevront l'argent qui leur est dû pour cette période. La Suisse a gardé cet argent. Elle dit à ces assurés ayant payé durant des décennies leurs cotisations à l'AVS: «Nous ne vous donnerons rien.» Les gens ressentent cela comme une grande injustice. Ironiquement, la Suisse, riche et démocratique, est avare et très formaliste en la matière. Ces cotisants ont été punis collectivement parce que deux Etats n'ont pas pu s'entendre. Ils ont aussi été victimes d'une politique du bouc émissaire. Pour le Kosovo, la Suisse a cédé aux pressions de l'UDC, qui avait déposé une motion en 2009 demandant la dénonciation de toutes les conventions de sécurité sociale avec les pays de l'ex-Yougoslavie. Le Conseil fédéral n'a résilié l'accord qu'avec le Kosovo, alors que les conventions existantes avec les autres Etats ont été maintenues durant leurs renégociations. Les Kosovars percevaient cela comme une discrimination flagrante. Et ils ont raison.

Concrètement, quelles sont les démarches à entreprendre pour les personnes concernées? Nous sommes préoccupés par le manque d'informations. Nous recevons chaque jour de nombreuses demandes du Kosovo, mais aussi de re-

En mai 2010, une septantaine de travailleurs et de syndicalistes avaient remis aux autorités fédérales et à l'ambassade du Kosovo 10 000 signatures dénonçant l'arrêt du versement des rentes AVS/AI et exigeant la négociation rapide d'une nouvelle convention de sécurité sociale.

traités ou de futurs retraités kosovars vivant en Suisse qui souhaiteraient peut-être, maintenant que la Convention est en vigueur, retourner dans leur pays d'origine. Comme toujours, nous sommes prêts à apporter notre contribution au-delà de notre mission syndicale, mais nous avons besoin de la bonne volonté des autorités compétentes des deux pays et de tous les intervenants pour que les personnes ayant droit à une rente puissent bénéficier d'un soutien pour effectuer les démarches. En dehors des informations générales et détaillées disponibles sur le site de l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas), et très peu d'informations sur celui du ministère kosovar, il n'y a pas d'instructions concrètes. Nous avons besoin de toute urgence d'une campagne d'information sur tous les canaux possibles et d'une aide dans les communes au Kosovo. Beaucoup de personnes sont âgées ou invalides et ne peuvent pas se rendre plusieurs fois à la capitale, Pristina, pour se renseigner. Des solutions existent, comme la mise en place de permanences dans les villages.

Combien de personnes sont-elles touchées en Suisse? Plusieurs milliers de personnes sont touchées et leur nombre ne cesse de croître. De nombreux collègues, saisonniers en Suisse dans les années 1960 et 1970, prennent leur retraite maintenant. Selon des chiffres officiels, en 2017 plus de 260 000 personnes ont déclaré que l'albanais était leur langue principale. La plupart viennent du Kosovo. Environ 120 000 citoyens kosovars vivent en Suisse. Au moins autant sont devenus citoyens helvétiques. La diaspora kosovare est importante. Plus de 90% des adultes travaillent. En 2018, 113 145 étaient salariés: 92 703 sont titulaires du permis C; 20 410 du permis B et 32 d'un permis de courte durée. Nous ne connaissons pas le nombre de ren-

tiers AVS résidant en Suisse, mais au total, plus de 200 000 personnes originaires du Kosovo vivent ici.

Combien sont retournées au Kosovo? Lorsque le Conseil fédéral a décidé de ne plus verser de pension au Kosovo, il y avait 98 rentiers AI, soit, avec la famille, environ 300 personnes touchées. Depuis, quelque 110 000 personnes sont rentrées en République du Kosovo. Toutes sont des victimes potentielles, la discrimination ayant touché des milliers de personnes. De 2010 à ce jour par exemple, il y a eu plus de 6000 remboursements de cotisations AVS, demandés en raison des incertitudes, de la désinformation ou pour des besoins vitaux. Ces personnes ont perdu leur droit à une rente. Les autres assurés attendent depuis des années leur pension bien méritée.

L'abandon de la Convention de sécurité sociale avec le Kosovo avait été motivé par des menaces de mort à l'encontre d'inspecteurs envoyés sur place. Qu'en est-il? Cet argument a souvent été avancé, mais il s'est par la suite évaporé. L'Ofas avait lui-même donné diverses versions, qu'il a abandonnées après que des journalistes et des citoyens actifs les ont examinées. De plus, la menace de mort présumée contre un enquêteur d'une société privée autrichienne n'était pas liée à une question de sécurité sociale mais à l'assurance d'un véhicule. Au-delà de ça, la Suisse est un Etat de droit et rien ne justifie une sanction collective.

Quel bilan pour l'avenir? Nous devons tous nous engager pour faire cesser ces discriminations injustifiées, sélectives et exclusives, et les combattre résolument. Ce triste et indigne chapitre avec les travailleurs kosovars ne doit pas être répété. ■

*Voir aussi les témoignages publiés dans *L'ES* du 26 juin 2019 de personnes rentrées au Kosovo après des années de travail en Suisse.

PLUS D'INFORMATIONS:

En français et en albanais sur le site de l'Ofas: admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-75929.html
En albanais sur le site prointegra.ch. Les formulaires pour demander sa rente vieillesse ou survivant peuvent être téléchargés en français. Important: les demandes sont gratuites. Voir sous: <https://prointegra.ch/aplikimet-per-pensionet-e-zvicres-jane-falas>



POING LEVÉ

AMAZONIE: PARMELIN N'Y VOIT QUE DU FEU

Par Jérôme Béguin

Il y a une dizaine de jours, alors que les flammes ravageaient l'Amazonie, les représentants de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et du Mercosur, le marché commun de quatre pays sud-américains, signaient un accord à Buenos Aires. Depuis le début des années 1990, en se servant de l'AELE comme d'une plateforme, la Suisse a déjà conclu 22 accords de libre-échange avec des pays en dehors de l'Union européenne. L'un des premiers à entrer en vigueur fut celui avec Israël, ce qui nous vaut encore aujourd'hui de trouver dans les rayons de Migros des patates issues de la colonisation de la Palestine. Ensuite, d'autres Etats pas plus recommandables se sont alliés à nous, tels que l'Arabie saoudite, l'Egypte, la Turquie ou la Chine, responsables de violations massives des droits humains et sociaux. A une époque pas très lointaine, mais qui s'éloigne déjà rapidement, on cherchait à nous faire croire que le développement du commerce mondial ferait progresser mécaniquement la démocratie et les droits de l'homme... On attend encore de voir le résultat!

Aujourd'hui que l'urgence climatique se précise, nos dirigeants ne vont pas jusqu'à prétendre que l'élimination des barrières douanières est bon pour l'environnement, mais, tout de même, ils veulent nous faire avaler que le nouvel accord prévoit, pour citer le communiqué du Département fédéral de l'économie, «un dialogue sur une filière agroalimentaire durable et contient des dispositions relatives à la protection du climat et à l'utilisation durable des ressources forestières»... Parmelin nous invite donc à faire confiance à un pyromane fachos comme Bolsonaro! Macron, qui n'est pas connu pour être le plus écolo et gauchiste du monde, a pourtant prévenu: le président brésilien «ment» sur ses engagements environnementaux. Le conseiller fédéral UDC, lui, n'y voit que du feu, c'est le cas de le dire, et s'en moque car, selon lui, le deal est bon pour l'économie suisse. Entendez par là, d'après les éléments communiqués, pour les actionnaires des entreprises de l'industrie d'exportation et des pharmas, qui défendront mieux leurs brevets, ainsi que, dans une moindre mesure, les postes de travail de ces branches.

Les perdants se trouveront surtout dans le monde agricole. De l'autre côté de l'Atlantique, l'accord aura un impact certain sur les peuples autochtones victimes de la déforestation, ou encore les malades, qui devront payer plus cher leurs médicaments, ainsi que, bien sûr, l'environnement et les animaux. On peut très sérieusement poser la question de savoir si ce traité va dans le sens de l'intérêt général. On sait qu'il nous faut consommer moins de viande, arrêter de défricher les forêts, réduire les émissions dues aux transports maritime et aérien... Bref, cesser de faire des bêtises. Comme nous le disent les jeunes du mouvement de la grève climatique. Un référendum, qui nous éviterait de nous précipiter tête baissée et ouvrirait le débat, apparaît nécessaire. ■

«LE GRUTIER, C'EST LES AILES DU PIANO»

Avec son piano vertical, le musicien Alain Roche a joué cet été dans quatre chantiers de construction. Un instant poétique et magique, entre deux mondes, à l'aube

Propos recueillis par **Aline Andrey**
Photos David Prêtre

Depuis six ans, «Le piano vertical» de l'artiste suisse Alain Roche écume les festivals, les rues et les places pour surprendre les passants, offrir un moment de poésie pure. Après plus de 120 représentations, le projet de sa compagnie – fondée avec sa compagne chorégraphe et danseuse Stéphanie Boll – a pris un nouveau visage cette année par des immersions dans des chantiers. A la suite de ses spectacles à Sion, Carouge, Montecrestese (Italie) et Yverdon-les-Bains, le pianiste revient sur cette expérience au cœur du monde ouvrier marquée par le deuil et l'injustice

Que souhaitez-vous raconter ?
Je dirais que mon récit premier, c'est de raconter l'heure bleue. Le piano vertical est un prétexte pour vivre un moment onirique, ce passage entre la nuit et le jour qui se lève, un nouveau commencement. J'adore être dans cette énergie se-reine et électrique de «l'heure bleue». Soit

REGARD DE GRUTIER



Daniel Pereira Leite, grutier enchanté, chaleureusement applaudi en descendant de sa cabine.

Daniel Pereira Leite, grutier depuis 18 ans au Portugal, en Espagne, en Belgique et depuis l'année passée en Suisse, vit à trois minutes du chantier du collège Pestalozzi où s'est déroulé le spectacle à Yverdon-les-Bains. Il revient sur ce travail «différent», à 40 mètres de haut, sans vertige : «C'est beau d'avoir une expérience comme ça. Dans la construction, on fait toujours un peu la même chose. Là, ça change, même si c'est les mêmes gestes. Cela demande beaucoup de concentration, de faire attention au vent. Pour le balancer, ce qui est interdit normalement, mon chef m'a bien expliqué les limites. Il y a quelque chose de bien là-haut, une visibilité qu'on n'a pas d'en bas. Dans le spectacle, c'est le pianiste l'essentiel. Sans lui, on ne fait rien, même si le grutier est important. Parfois j'entendais la musique quand il était tout en haut. Des surprises ? Je pensais que personne ne se leverait pour un spectacle à 5h du matin. Et il y a eu tellement de monde ! Mon chef est venu tous les matins, et quelques copains de travail aussi. La prochaine fois qu'il joue par ici, je viendrai l'écouter d'en bas. J'ai entendu beaucoup de gens dire que c'est quelque chose à voir une fois dans sa vie.» ■

entre l'aube nautique, quand émergent les premières lueurs bleues, et l'aube civile, quand les lumières de la ville s'éteignent. En Europe, sa durée oscille entre 30 et 50 minutes. Cette idée m'est venue à la suite d'une tournée en Chine, où j'ai vu l'œuvre du scientifique et artiste James Turrell. Son installation invite à regarder un bout de ciel, en jouant sur les couleurs et la lumière autour. Le ciel prend alors des profondeurs hallucinantes. J'ai vécu une heure de magie, d'abandon. Mon intention, c'est d'offrir un autre regard sur le commun, renverser les codes, casser les habitudes. Je ne cherche pas les concepts ni l'extraordinaire, je refuse les projets tape-à-l'œil. Je défends une poésie.

Qu'avez-vous trouvé hors des salles de spectacles ?

Dans chaque chantier, il y a d'autres sons, d'autres échos, d'autres éléments. J'adore l'odeur du béton aussi, du bitume. Des odeurs encore plus fortes à l'aube grâce à la rosée. A Yverdon, avec le canal juste à côté, c'était un voyage olfactif. C'est quelque chose qu'on n'a jamais (ou exceptionnellement) dans une salle. On est aussi confronté à la météo. Avec le piano vertical, les années précédentes, j'ai joué sous la pluie, sous la neige et dans le vent.

C'est une manière de jouer très physique...
Oui, j'ai les pieds plus haut que le cœur, une circulation sanguine différente. Pour lâcher les épaules et garder un son rond, comme à l'horizontal, je dois chercher à relâcher beaucoup plus dans le plexus, les abdos, le dos, et m'ancrer davantage au niveau du sacrum. Cela me demande beaucoup de concentration. Ce projet a changé ma manière de jouer à l'horizontal, et ainsi mon son. Jusqu'à ma façon de marcher. Poser le pied au sol, se propulser, j'ai clairement un autre rapport à la gravité. Je pense vertical. J'ai découvert le monde fascinant de l'athlète. C'est fou que mes profs ne se soient occupés que de mes avant-bras et non pas de mon corps, alors que c'est une pièce maîtresse du musicien. Depuis, je n'ai plus de tendinite.

Là-haut, avez-vous l'impression de voler ?

Oui, c'est jouissif. A chaque vol, je me sens comme un enfant qui retrouve son jouet. J'ai tenté le parapente, mais je n'ai plus ré-essayé de peur de ne faire plus que ça. A la verticale, je sens le piano comme un accordéon géant. De très lourd, il devient léger. Ce mouvement, ce souffle, nourrit la musique. J'ai l'impression que le vent traverse l'instrument – un sentiment impossible pour un piano au sol, au contraire d'un violon ou d'une trompette par exemple. Le grutier, c'est les ailes du piano. Cette sensation d'air unique est aussi

rendue possible grâce au génie du facteur de piano Fernand Kummer qui a trouvé un système, fait de ressorts et de contre-poids, pour frapper les cordes et les relâcher, sans les agresser, mais au contraire en les faisant scintiller.

Des peurs parfois ?

Au début, j'avais un peu peur, le vertige et j'ai dû apprendre à ne pas me fier aux effets d'optique. En montant très vite les premières fois, je croyais m'écraser contre la flèche, tout en sachant qu'il y avait cinq mètres entre le crochet et moi. Mais j'ai entière confiance dans les grutiers qui sont des gens incroyables, d'une sérénité, d'un calme, d'une patience, d'une précision... Pour eux, c'est une première, puisqu'il leur est strictement interdit de transporter des personnes. Me faire balancer est également contraire à leur métier. En tant qu'artiste, je sors du cadre de la Suva, donc je peux me permettre de le faire, appuyé par un volumineux dossier d'ingénieur et dans le respect de la sécurité publique. On applique les normes multipliées par dix. Reste que ça tourne dans tous les sens, au point que je ne peux pas trop regarder ailleurs et que j'ai arrêté de chercher à savoir où je suis, sinon l'estomac en prend un coup. J'essaie de lâcher prise au maximum. C'est la metteuse en scène qui, pendant tout le spectacle, donne des instructions au grutier, avec une marge d'improvisation selon l'avancée du chantier de jour en jour. Car les ouvriers viennent travailler après le spectacle.

Pourquoi ne pas jouer quand les ouvriers sont présents ?

Pour des raisons de sécurité et d'horaire. A Sion cependant (et aussi à Carouge), à la différence d'Yverdon, le public était à l'intérieur du chantier et voyait vers la fin du spectacle des petites têtes orange fluo apparaître. Certains spectateurs nous ont dit que la chorégraphie était parfaite, alors que c'était les ouvriers qui venaient simplement travailler. J'aurais aimé jouer pendant qu'ils étaient là, ou en voir davantage au spectacle. Mais j'espère qu'avec le bouche à oreille, il y en aura de plus en plus. Je sais que le grutier de Carouge a parlé du spectacle à des collègues qui lui ont dit : «Ah ! Si on avait su, on serait venu!»

Vous aimez le côté répétitif dans la musique, qu'on peut retrouver dans les sons de chantiers que vous avez enregistrés, intégrés dans votre récit par votre technicien, d'où les casques audio portés par les spectateurs...

J'adore les *ostinati*. On répète, et on ajoute des sons, des mélodies autour de ces répétitions. Quand on les arrête, ça coupe



La pleine lune s'est invitée au spectacle «Chantier» au moment de l'heure bleue à Yverdon-les-Bains le 16 août. Alain Roche, pianiste lumineux, a joué devant des spectateurs portant des casques... audio. Une immersion dans les notes de piano et les sons du monde de la construction.



le souffle, mais on l'entend encore. C'est comme un saut en parachute. Dans les chantiers, j'en ai beaucoup entendu. J'ai été halluciné de voir que les travailleurs tapent en rythme, régulièrement. Je crois que l'humain, la nature (un pic-vert pour ne citer qu'un exemple) aspire au rythme.

J'ai été fasciné par le travail des ferrailleurs qui attachent les fers avec un rythme et un son extrêmement musicaux. Pour ce projet, j'ai été inspiré par Tom Waits qui représente un tournant dans ma vie de compositeur : amener du sale, du vrombissement et du groove dans le monde

très mélodique du piano, un peu fleur bleue. Dans le brut, je sens quelque chose de plus authentique. Le chantier est très proche d'un univers de cinéma, dans les objets, les sons... il est très poétique en ce sens. Il invite à l'imaginaire. Avec ce spectacle, l'idée première était de confronter

les sons sales, stridents, bruts, poussiéreux de la construction, au vernis du piano et au musicien en queue de pie, seul au milieu des spectateurs silencieux. Au niveau des sons, les retours des spectateurs sont étonnants, car ils laissent libre cours à leur imagination. L'un m'a dit qu'il avait trouvé incroyable d'entendre la mer, alors que c'était une bobine de câble qu'on déroule.

Votre plus beau cadeau à Yverdon ?

J'hallucine toujours de voir qu'autant de monde se réveille si tôt pour venir écouter un piano. J'ai aimé la pleine lune, les premières lueurs bleues sur le lac, les corneilles qui ont ajouté leurs croassements, et le grutier, acteur principal du spectacle, qui m'a dit le dernier jour qu'il aimerait bien venir, une fois, voir le spectacle. Ça dit tout. Et ça m'a beaucoup touché.

Un rêve ?

Moi aussi, j'aimerais bien voir un jour le spectacle (sourire). Et je rêve qu'un corbeau se pose sur mon piano en vol. Dans la nature, je peux passer des heures à les regarder. Ils vivent pour jouer, et sont si intelligents. Sur mon clip, en travaillant avec deux corbeaux apprivoisés, j'ai ressenti une émotion folle. En fait, j'aimerais être un corbeau. Les oiseaux font le lien entre la terre et le ciel. ■

pianovertical.com

DANS L'ENFER DE L'AMIANTE

L'écrivain Alberto Prunetti nous emmène au sein d'usines mortifères en Italie. Une histoire marquée par le deuil et l'injustice

Fabrice Bertrand

Amianto. Une histoire ouvrière. Ce livre, paru récemment en français, évoque l'un des plus grands scandales industriels émergents au siècle passé, catastrophe meurtrière due à un poison nommé l'amiante. A la lecture de cet ouvrage, on plonge, grâce à une approche biographique, au sein du monde ouvrier italien. La question de la protection des travailleurs constitue l'ossature du récit, mais aussi, en toile de fond, la cupidité d'un certain nombre d'employeurs courant après le profit et mettant en péril la santé de leur personnel. L'auteur, Alberto Prunetti, restitue ainsi le parcours professionnel de son père Renato, victime de la fibre cancérogène.

UNE VIE DE LABEUR

Il s'agit en premier lieu de l'histoire d'un enfant qui a arrêté l'école à 14 ans, devient maître-nageur, puis garçon de café. Très vite, l'usine le happe. Il troque alors le costume de serveur pour le bleu de travail, vêtement emblématique de sa vie, de sa condition. De manœuvre, il devient soudeur, puis soudeur-tuyauteur. Renato se déplace de chantier en chantier à travers la péninsule. Les années 1970 sont décrites comme des années heureuses. L'emploi abonde. La conflictualité liée aux rapports sociaux demeure forte. Les ouvriers font donc entendre leurs voix et cela rapporte. Renato se trouve dans la force de l'âge. Il travaille vigoureusement.

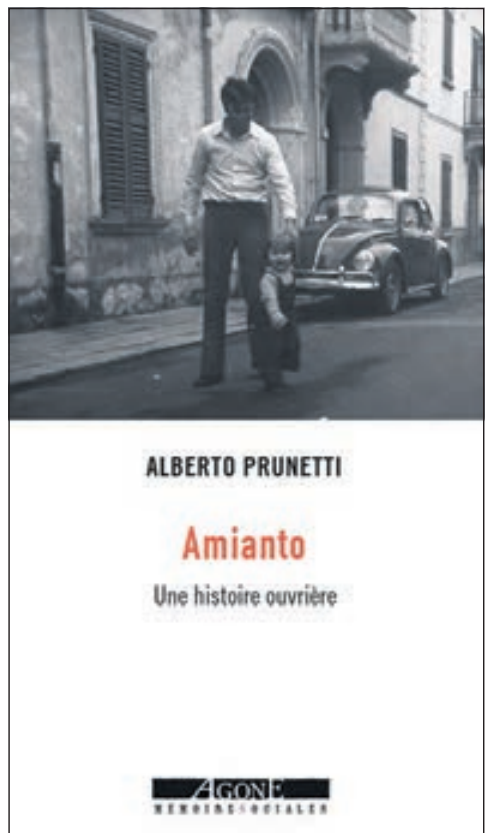
Toutefois, les coups de marteau ne sont pas sans effet. Son ouïe est endommagée. Les flammes de l'électrode abiment sa vision. Et, ses dents tombent sous l'action des métaux lourds. A 40 ans, il porte un appareil auditif, des lunettes et un dentier. Une rente partielle lui est accordée en tant qu'invalidé ne pouvant exercer pleinement son travail. Ensuite, les années 1980 marquent un reflux du mouvement ouvrier, selon l'auteur. Les termes «chômage technique» résonnent. L'alternance entre périodes de travail et celles chômées rend les fins de mois difficiles. Renato se résout à se mettre à son compte en obtenant un numéro de TVA. Cela rime avec précarité. En clair, il effectue le même travail qu'auparavant tout en payant lui-même ses charges sociales. De fait, la domination patronale s'accroît dans ce cadre sur l'autel de la flexibilité. Les forces de Renato commencent à décliner. Il devient retraité en 1998. Progressivement, il perd son souffle.

Une tumeur. Elle monte des poumons au cerveau, recouvert désormais de métastases. Anticoagulants, antidépresseurs, antiépileptiques, cortisone rythment désormais le quotidien de Renato. Après 72 heures d'agonie, il meurt à 59 ans.

RENDRE JUSTICE AUX MORTS ET À LEURS PROCHES

Tout au long des pages, on sent l'amertume d'un fils qui a perdu son père. L'aspect funeste de la situation domine. Comme de nombreuses familles ayant vécu de pareils

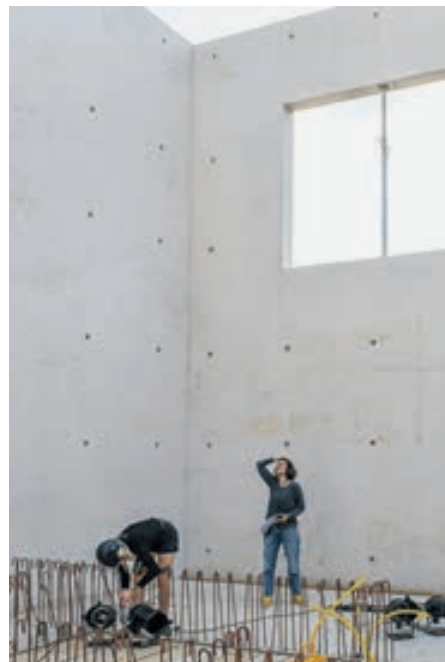
dramas, la saisie de la justice est considérée comme un devoir même si elle apporte peu en l'occurrence, soit une légère réévaluation de la pension de veuve. La rancœur reste tenace. Alberto Prunetti affirme : «La justice, c'est de ne pas mourir au travail et de ne pas voir mourir ses collègues.» Le caractère biographique du récit estompe cependant la dimension collective de la lutte des victimes de l'amiante. En effet, on voit apparaître, au crépuscule du XX^e siècle et à l'échelle nationale ainsi qu'internationale, de véritables mouvements sociaux contre l'amiante regroupant des chercheurs, des professionnels du droit ou de la santé, des syndicalistes... Cela débouche sur une série d'actions judiciaires. Par exemple à Casale Monferrato, ville du Piémont où Renato a travaillé dans une raffinerie, les familles d'anciens employés d'une autre société Eternit se sont portées parties civiles dans un procès qui a fait date, malgré les aléas des procédures (prescription des faits...). Dans un même mouvement, l'industriel suisse Stephan Schmidheiny a récemment été condamné à quatre ans de prison pour homicide involontaire en lien avec une affaire où deux employés exposés à l'amiante sont décédés. Les méfaits dus à cette substance toxique marquent donc l'histoire ouvrière dévastant des régions entières, décimant des familles, semant la mort à profusion. ■



Amianto. Une histoire ouvrière, Alberto Prunetti, Marseille, Agone, 2019.



Le livre retrace le parcours professionnel de Renato, victime de la fibre cancérogène, des années d'insouciance de la jeunesse jusqu'à la maladie et la mort.



Lors de la répétition générale, sur le chantier du collège Pestalozzi, la metteuse en scène (à gauche) donne ses instructions au grutier. Après avoir été hissé dans les airs, Alain Roche répète, flirtant avec le ciel, le béton et les oiseaux.

L'AMAZONIE EN FEU



Partout dans le monde, des rassemblements ont eu lieu vendredi 23 août pour appeler à sauver l’Amazonie en proie à de multiples incendies. En Suisse, plusieurs centaines de personnes se sont mobilisées notamment à Zurich, Berne et Genève devant les ambassades du Brésil pour s’élever contre la politique du président brésilien d’extrême droite, Jair Bolsonaro. Quelque 200 personnes à Lausanne se sont rassemblées sur la place Saint-François (photo). D’après l’Institut national de recherche spatiale (INPE), 75 336 feux de forêt ont été enregistrés au Brésil entre janvier (date de l’investiture de Bolsonaro) et le 21 août - soit 84% de plus que sur la même période l’an dernier. En cause notamment: la déforestation pour laisser place aux monocultures, à l’élevage intensif, aux sociétés minières et à la sécheresse. Les dirigeants présents au sommet du G7 à Biarritz du 24 au 26 août ont promis de débloquent 20 millions de dollars en urgence... que Jair Bolsonaro a refusé au nom de la souveraineté nationale et en attendant des excuses de son homologue français qui l’a accusé d’avoir menti sur le respect des engagements environnementaux du Brésil. Pendant ce temps, le poumon de la planète continue à brûler. ■ AA/Photos Thierry Porchet

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat
Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.
Bienne: caisse de chômage
Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.
Granges-Longeau: syndicat
Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Granges-Longeau: caisse de chômage
Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.
Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

GENÈVE

PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL
Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
La permanence a lieu au syndicat.

GROUPE DES RETRAITÉS
Sortie à Laupen
Le groupe d'intérêts des retraités organise une sortie le **jeudi 3 octobre à Laupen**.
Rendez-vous à 8h15. Départ à 8h30.
Retour prévu à Genève 18h30.
Coût total de la sortie: 60 fr. par personne.
Inscriptions au plus tard **jusqu'au 16 septembre**.
Au menu: salade de doucette avec œufs et croûtons, suprême de poularde sauce chasseur, riz de Camargue et garniture de légumes, parfait aux framboises. Vins de la région, café, eaux-minérales.
Nombre de participants limité à 50.

Bulletin d'inscription
Sortie à Laupen, le mercredi 3 octobre.

Nom/Prénom:
Tél.:
Adresse:
Nombre de personnes:

Merci de retourner le coupon-réponse complété au plus tard le 16 septembre à: Unia, Gl Retraité-e-s, chemin de Surinam 5, case postale 288, 1211 Genève 13.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Permanence administrative:
de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.
Permanence syndicale:
de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.
Le Locle
Ouverture du bureau:
lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique:
lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.
Fleurier
Ouverture du bureau:
lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique:
lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE
Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:
Neuchâtel: le mardi 17 septembre à 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 19 septembre à 16h.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS
Repas
Comme chaque année, nous vous invitons à venir déguster notre traditionnelle fondue le **mercredi 25 septembre dès 11h30**.
Ce repas aura lieu à la salle St-Louis (à côté de l'église du Sacré-Cœur). Prendre le bus de l'Hôpital, arrêt Stavay-Mollondin.
Inscriptions: Didier Gigon, tél. 032 968 63 08 ou portable 079 385 37 55 dès le 15 septembre (vacances du président). **Délai d'inscription: 21 septembre.** Au plaisir de vous revoir!

LE LOCLE

GROUPE DES AÎNÉS
Course pédestre du 19 septembre
Chers amis marcheurs et non marcheurs, Cette année, nous ne vous proposons pas une marche mais la **visite du Musée Vie d'antan**, à la Voie Bournez entre le Gardot et Montlebon.
Départ, marcheurs et non-marcheurs:
Le Locle, place du Rubis à 9h pour la Voie Bournez, via le Prévoux, le Cerneux-Péquignot, le Gardot.
Dîner au restaurant du Bas du Cerneux.
Au menu: salade, jambon cuit à la cheminée, gratin, légumes de saison, dessert.
Prix: 22 fr. comprenant l'entrée du musée et le repas.

Bulletin d'inscription
Course pédestre du 19 septembre

Nom:
Prénom:
Inscrit..... Marcheur(s). Avec voiture: oui / non Places disponibles.....
Inscrit..... Non marcheur(s). Avec voiture: oui / non Places disponibles.....
Inscrit..... repas. A retourner à Roland Vermot, Envers 39, 2400 Le Locle, avant le 12 septembre dernier délai.

TRANSJURANE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
4 septembre - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Porrentruy. Org. région.
12 septembre - Sortie annuelle. Visite de Camille Bloch à Courtelary. Org. Région.
19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvillier. Inscriptions au numéro: 032 489 21 34. Org. groupe Jura bernois.
10 octobre - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.
13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.
21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.
27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE
Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES
Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES
Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

BRÈVES

LAUSANNE: L'ART COMME OUTIL SOCIAL

La 4^e édition de Festiv'arte, organisée par l'association Métis'arte, se déroulera du 6 au 8 septembre. Sur le thème du rêve, le festival se tiendra au centre socioculturel Pôle Sud et sur la place de l'Europe à Lausanne. Musique, arts de rue, théâtre, danse, documentaires, ateliers sont proposés avec pour fil rouge l'échange inter-culturel, la rencontre entre les associations et les compagnies socioartistiques utilisant l'art pour aborder des problématiques sociales et lutter contre la discrimination. Ce festival se veut un lieu pour fêter la diversité, la rencontre avec l'autre, et pour rêver... ■ AA
Programme: metisarte.org

GENÈVE: ALTERNATIBA, LE RENDEZ-VOUS DES ALTERNATIVES

«Transition climat». C'est sous ce titre que le 5^e festival Alternatiba se déroulera le 14 septembre au parc des Bastions, à Genève, avec plus de 150 organisations et autant d'alternatives écologiques, économiques et sociales. Dès le 9 septembre déjà, principalement à Uni Mail et Uni Bastions, plus d'une cinquantaine de conférences, de projections et d'ateliers seront organisés sur le thème de la transition. L'urgence climatique sera au cœur des nombreux débats. Les thématiques iront de l'agriculture de proximité à l'éco-habitat, en passant par le recyclage, la consommation responsable, les médias alternatifs ou encore la finance éthique. Ateliers, concerts et théâtre seront aussi à l'honneur. ■ AA
Programme: alternatibaleman.org

GENÈVE: APPRENTIS EN LUTTE SUR LA TOILE

L'association Metroboulotkino présente, le 17 septembre à 19h à Fonction Cinéma, Maison du Grütli, rue du Général Dufour 16 à Genève, le film «E noi altri apprendisti». Ce documentaire de 1976, signé Giovanni Doffini, relate l'occupation du Centre professionnel de Trevano au Tessin. Il a été réalisé sous l'impulsion du Collectif des apprentis en lutte qui l'a partiellement financé. Le métrage mêle images fixes et scènes rejouées avec des marionnettes. La projection sera suivie d'une discussion avec Claude Reymond, de la Communauté genevoise d'action syndicale et René-Simon Meyer, ayant participé aux groupes apprentis et à la grève. ■ L'ES

NEUCHÂTEL: AGIR ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

L'association Grands-parents pour le climat organise le 24 septembre à 18h15 à l'aula des Jeunes-Rives de l'Université de Neuchâtel, une soirée intitulée «De l'indignation à l'audace, une autre vie, une autre économie». Cette rencontre sur le climat sera abordée sous l'angle des sciences humaines avec la socio-anthropologue Ellen Hertz, professeure à l'Université de Neuchâtel, et l'économiste Philippe Thalmann, de l'EPFL. Les conférences seront suivies d'une table ronde inter-génération en présence notamment du prix Nobel Jacques Dubochet et de la climatologue Martine Rebetez, tous deux membres de Grand-parents pour le climat et des représentants des associations estudiantines. ■ L'ES
Informations et inscription recommandée sur: www.gpclimate.ch

COURRIERS

GRETA THUNBERG, DITES AUX AMÉRICAINS D'ÉLECTRIIFIER LEURS CHEMINS DE FER!

Chaque jour aux Etats-Unis, des millions de tonnes de charbon sont chargées sur des trains, tractés par des locomotives diesels, pour alimenter les chaudières des usines qui fournissent l'électricité aux ménages américains, grands consommateurs de produits numériques. Ces objets et d'autres, fabriqués dans la zone asiatique, sont débarqués par containers dans les ports américains de la côte pacifique avant d'être chargés, sur deux étages, sur des convois ferroviaires nécessitant, parfois, jusqu'à sept locomotives diesels pour graver les fortes rampes de la Sierra Nevada. Ces trains poursuivent à travers les prairies, jusqu'aux grandes métropoles du centre et de la côte est des USA. La seule ligne transcontinentale électrifiée des Montagnes Rocheuses a été abandonnée dans les années 1970, la compagnie qui l'exploitait n'avait pas trouvé les ressources financières pour renouveler ses installations électriques vieillissantes. L'électrification du corridor ferroviaire Washington, New York, Boston, a été sauvée lors de la nationalisation des trains de voyageurs américains, en 1971. En Europe, nos chemins de fer ont été électrifiés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale parce qu'ils étaient nationalisés. De la mer Baltique à l'océan Pacifique, le Transsibérien est totalement électrifié. Les candidates et les candidats à la course à la Maison-Blanche seraient bien inspirés de s'en souvenir!
Greta Thunberg, faites comme Lénine quand il avait votre âge. Un jour, lorsqu'il se trouvait dans la bibliothèque de son oncle, il avait découvert un livre, écrit en 1863 par Nikolai Tchernychevski, *Que faire?* Son contenu inspira ce jeune homme jusqu'à la fin de ses jours. Aujourd'hui, l'humanité n'a pas besoin d'une quatrième révolution industrielle, cette fois-ci numérique, mais d'une véritable révolution sociale mondiale pour une répartition équitable de la richesse produite par le travail. Je vous l'accorde, cette vision du futur est moins «sexy» que celle de maintenant. Mais le rêve américain, d'une société de consommation liée au pouvoir d'achat, est limité dans le temps et touche à sa fin pour la plupart d'entre nous! ■ **Jean-Claude Cochard, ancien président de l'USV, Les Avants**

ÉCOLOGISME: LE NOUVEAU TOTALITARISME?

L'écologie est dans l'air du temps. Si, sur le fond, ce n'est pas une mauvaise chose, quelle est la réalité de cette pensée? Car, si on y regarde de plus près, que voit-on? · Diabolisation des pendulaires, malgré l'absence de politique du logement (or, à l'heure actuelle, seuls les ménages disposant d'un salaire à cinq chiffres ont les moyens de se trouver un logement près de leur lieu de travail); · Droit de bail trop favorable aux gérances, qui leur permet trop facilement d'augmenter les loyers, avec par exemple des contrats de bail de cinq ans sans possibilité de contestation du loyer; · Rendre la voiture verte obligatoire alors qu'elle est hors de prix et donc hors de portée de la bourse des classes moyennes et des travailleurs; · Destruction de toute possibilité de mobilité pour les masses laborieuses (en ce qui concerne les billets d'avion, par exemple); · Création de nouveaux impôts et de nouvelles taxes qui ont des conséquences bien plus graves pour les gens à revenus faibles ou moyens que pour ceux à revenus élevés... Constat: après des siècles de dictatures brutales et de doctrines en «isme» basées sur la répression, la terreur et la violence, le système n'a plus d'idéologie pour soumettre le peuple aux intérêts d'un capitalisme financier visant à la maximisation des rendements sur le dos des plus faibles. L'écologisme est le nouveau «isme», teinté de *greenwashing* et de politiquement correct, histoire de faire avaler la pilule à ceux qui en subiront les conséquences par le contrôle et la baisse du pouvoir d'achat et la précarisation de l'emploi! On cherche même à nous imposer comment nous nourrir, sous couvert de lutte contre la malbouffe! Donc, écologie, oui, mais élire des écologistes, non! Car l'écologie ne doit pas servir de prétexte à l'appauvrissement des masses laborieuses! A bon entendre... ■ **Thierry Duruz, membre du syndicat, Perroy**

LA GAUCHE GENEVOISE DEMANDE UNE RENTE-PONT DÈS 57 ANS

Pour contrer l'appauvrissement des seniors sans emploi, les partis de gauche, avec les syndicats, proposent de modifier la Loi cantonale sur les prestations complémentaires

Textes Aline Andrey

Mardi 27 août, les partis de l'Alternative représentés au Parlement genevois ont déposé un projet de loi au Grand Conseil afin d'introduire une rente-pont en faveur des personnes sans emploi dès l'âge de 57 ans (pour couvrir celles qui perdent leur travail à 55 ans et arriveraient en fin de droit deux ans plus tard). Ce projet, inspiré du modèle vaudois, signé par les députés d'Ensemble à gauche, des Verts et du Parti socialiste, implique la modification de la Loi cantonale sur les prestations complémentaires AVS/AI. «Cette proposition se fonde sur le constat alarmant de la détresse et de la précarité d'un nombre particulièrement important de personnes proches de la retraite, exclues du monde du travail, pour lesquelles aucune réinsertion, en dépit des mesures mises en place, n'est possible quels que soient les efforts individuels ou collectifs», indique le communiqué commun des partis de gauche et de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). «Notre projet touche les personnes sans emploi, en fin de droit ou à l'aide sociale. Il vise à contrer les politiques patronales d'exclusion des travailleurs de plus de 55 ans, afin de rendre une dignité à ceux qui ont contribué toute leur vie à la richesse des entreprises et de la Suisse, explique Manuela Cattani, au nom de la faïtière syndicale. Le canton de Vaud a été pionnier en 2011 avec une rente-pont dès 60 ans. Nous allons plus loin, car depuis huit ans la situation d'expul-

sion du marché du travail des plus de 50 ans s'est encore dégradée.» Le projet de loi de la gauche fait écho à la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) qui exige: «pas de fin de droit à partir de 55 ans».

AUGMENTATION DE L'EXCLUSION

Ce projet court-circuite la proposition de rente-pont du conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia qui prévoit une allocation basée sur la dernière indemnité chômage (avec un plafond à 4000 francs) durant 18 mois sur les 36 qui séparent les chômeurs en fin de droit de l'AVS. Soit dès 61 ans pour les femmes et dès 62 ans pour les hommes. Un projet largement critiqué, hormis par l'extrême droite. «Ce projet ne permet pas d'éviter la dégringolade des revenus et la perte du réseau social avant l'âge de la retraite. De nombreux témoignages révèlent un isolement, un repli lorsque la personne tombe à l'aide sociale, note Manuela Cattani. De fait, les plus de 60 ans représentent la pointe de l'iceberg.» S'appuyant sur de nombreuses études, elle souligne une augmentation de 33% du nombre des plus de 55 ans à l'aide sociale entre 2013 et 2017 dans le canton de Genève! Sans compter que seule une petite minorité d'entre eux en font la demande, puisant alors dans leurs économies, celles de leur conjoint ou de leur famille. En 2017, Genève dénombrait ainsi 2480 bénéficiaires de l'aide sociale de plus de 55 ans, contre 1866 en 2013. Au niveau national, la CSIAS révèle qu'entre 2010 et 2016, le nombre de bénéficiaires



NEIL LABRADOR/PHOTO PRÉTEXTE

Filet de sécurité pour les travailleurs âgés. Syndicats et partis de gauche genevois veulent assurer aux salariés qui perdraient leur emploi à 55 ans et se retrouveraient en fin de droit deux ans plus tard une rente digne.

de l'aide sociale de plus de 55 ans avait doublé (alors que la proportion de la population des 55-64 ans n'a augmenté que de 12%). Une situation qui déprécie ensuite le montant des retraites.

PROJET FÉDÉRAL À REVOIR

Le projet fédéral de «prestations transitoires pour les chômeurs en fin de droit» mis en consultation fin juin, n'est pas satisfaisant non plus pour la gauche et les syndicats genevois, car les bénéficiaires devraient avoir 60 ans au moins, et avoir cotisé vingt ans au minimum à l'AVS et dix ans de manière ininterrompue avant la période de chômage. «Avec l'explosion du travail temporaire notamment sur l'Arc lémanique, c'est une mesure qui fait fi de la réalité des travailleurs qui, pour trois jours ou une semaine, entre deux postes, ne vont pas s'inscrire au chômage», analyse Manuela Cattani. Selon le modèle de la gauche genevoise, le bénéficiaire devrait avoir cotisé au minimum dix ans à l'AVS et avoir cinq ans de résidence dans le canton (par cohérence avec les PC familles). Son montant s'élèverait aux prestations complémentaires cantonales AVS/AI. Soit environ 3800 francs pour une per-

sonne seule (loyer et assurance maladie compris), environ 20% de plus que l'aide sociale. Manuela Cattani ajoute: «Pour les syndicats, cette rente-pont représente une mesure prioritaire pour lutter contre l'appauvrissement des chômeurs et des sans-emploi âgés. Mais d'autres mesures doivent l'ac-

compagner: l'amélioration de la protection contre les licenciements, notamment à partir d'un certain âge. Ou encore la création d'emplois écologiquement et socialement justes pour favoriser la transition.» ■

VAUD, BILAN POSITIF

En mai, dans les colonnes de *L'ES*, Pierre-Yves Maillard, président de l'USS et ancien conseiller d'Etat vaudois ayant mis en place une rente-pont, tirait un bilan extrêmement positif après sept ans d'application: «L'exemple vaudois montre qu'en sept ans, cette prestation a trouvé son sens, qu'elle touche les gens qu'il faut et qu'elle est maîtrisée. Toutes les craintes que l'on peut avoir quant à une prestation sociale ont été levées. On voit que ça marche bien, que ça soulage l'aide sociale, que du point de vue des coûts, il y a une bonne partie compensée par de moindres dépenses à l'aide sociale. Pour les bénéficiaires, ça change fondamentalement les choses que d'être à la retraite plutôt qu'à l'assistance publique.»

Dans les grandes lignes, pour pouvoir bénéficier des prestations vaudoises de la rente-pont, calculée sur les mêmes critères que les PC à l'AVS/AI, il faut être domicilié dans le canton depuis trois ans au moins, avoir 60 ans pour les femmes et 61 ans pour les hommes touchant le revenu d'insertion (aide sociale), avoir épuisé les indemnités de chômage ou ne pas y avoir droit (tels les indépendants). ■

Non à la fermeture de La Poste de la Gottaz!

La population d'un quartier de Morges s'est mobilisée le 24 août contre la fermeture de son bureau postal. Les velléités de privatisation de La Poste ont aussi été dénoncées

Textes Sylviane Herranz

Une centaine de personnes ont manifesté le samedi 24 août devant La Poste de la Gottaz à Morges. Ce bureau, situé dans le centre commercial du même nom, est voué à disparaître. Il devrait être remplacé, cet automne, par une filiale installée dans une pharmacie. La manifestation, organisée par les syndicats Syndicom, Unia et la section locale du PS, visait non seulement à protester contre cette nouvelle fermeture après celle de Morges Grosse-Pierre en 2016, mais également à dénoncer une politique de démembrement de La Poste qui favorisera sa future privatisation. Pour le syndicaliste et ancien syndic de Morges Eric Voruz, une réaction contre cette fermeture était indispensable, même si le combat ne sera peut-être pas gagné. «Le service public disparaît, pour des soi-disant raisons de rentabilité, et il est remplacé par un service impersonnel», note-t-il, tout en soulignant l'absurdité de fermer le bureau de la Gottaz, situé dans un quartier en plein développement. Plus de 2500 habitants supplémentaires sont

en effet attendus ces deux à trois prochaines années. Un élément rappelé dans une lettre adressée à Roberto Cirillo, le nouveau directeur de La Poste, qui a été signée par 96 personnes lors du rassemblement.

INTERPELLATION DÉPOSÉE

Les participants ont fustigé la volonté des dirigeants de La Poste de réduire les horaires, ne permettant plus à ceux qui travaillent de se rendre au bureau postal, et celle de la Confédération et du conseil d'administration poussant à l'affaiblissement des prestations, le tout pour justifier la disparition d'autres offices. Il s'agissait aussi de mettre en garde contre le vent de privatisation soufflant sur Berne, avec une «politique de petits pas», qui débute par le bradage de Postfinance à des groupes financiers voraces, ce qui enlèvera une filiale importante de La Poste, pour ensuite la privatiser», expliquent les organisateurs. Présents sur place, plusieurs élus socialistes ont, le mardi suivant, porté l'exigence du maintien du bureau de la Gottaz au Grand Conseil. Une interpellation a été déposée. Elle demande

au Conseil d'Etat de se prononcer sur la fermeture des offices postaux dans le canton et celui de Morges en particulier, de solliciter un rendez-vous avec le directeur de La Poste qui serait disposé

au dialogue, et d'informer sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour stopper l'hémorragie. ■



NEIL LABRADOR

Une centaine de personnes ont manifesté contre la fermeture de La Poste de la Gottaz à Morges. Issue aussi dénoncée par le syndicaliste et ancien syndic de Morges, Eric Voruz.

PÉTITION NATIONALE DE SYNDICOM

Il faut une révision de la Loi sur la poste pour le maintien des offices. C'est ce que réclame la pétition lancée fin juin par Syndicom et un comité d'habitants de Muotathal (SZ). Selon les pétitionnaires, il restait en 2010 encore 1995 offices de poste en Suisse. En 2020, ce chiffre sera de 800 ou 900. Les alternatives proposées, agences ou service à domicile, ne sont que des «demi-solutions», ne permettant pas d'offrir la gamme complète des prestations.

La pétition demande aux parlementaires fédéraux de prendre au sérieux les centaines de milliers de personnes s'étant exprimées contre la fermeture de bureaux postaux. Elle exige qu'ils se mettent au travail pour que d'ici à la fin de l'année, un projet de révision de la loi soit présenté afin de contrer le démantèlement du réseau. D'ici là, toutes les fermetures programmées doivent être suspendues. ■

Pour signer la pétition: monofficepostal.ch

RENOUER AVEC UNE FORME DE NORMALITÉ

L'Atelier Art-Broc à Yverdon œuvre à la valorisation de personnes fragilisées par des difficultés psychologiques, relationnelles ou émotionnelles. Activités diverses et création de liens au centre de la démarche. Reportage

Textes Sonya Mermoud
Photos Thierry Porchet

Ambiance laborieuse mais néanmoins décontractée dans la petite menuiserie de l'Atelier Art-Broc à Yverdon. Une douzaine de personnes, hommes et femmes confondus, rabotent, poncent, mesurent... attelés à la fabrication et à la restauration de meubles. D'âges et de milieux différents, les travailleurs, fréquentant les lieux à la mi-journée, partagent un point commun. Tous ont vu leur formation ou leur parcours professionnel entravé par des difficultés psychologiques, émotionnelles ou relationnelles. Tous ont besoin de restructurer leur quotidien, animés, pour certains, par l'espoir d'accéder ou de réintégrer à terme le marché de l'emploi. Responsable du lieu, Sylvain Rohrer, aidé de Marc Berney, passe des uns aux autres, avec, pour chacun, un mot gentil, un encouragement, des conseils. Tutoiement de rigueur mais pas de familiarité excessive ou de paternalisme. Les deux maîtres socioprofessionnels (MSP) valorisent l'autonomie et la responsabilisation de leurs protégés. «Ici, ils retrouvent un rythme

de vie, des horaires, des contacts. Nous poursuivons deux objectifs: les aider à se réinsérer socialement ou professionnellement et les accompagner vers un mieux-être», déclare Sylvain Rohrer. «La création de liens est capitale. L'Atelier a aussi pour but de sortir certains participants de la solitude, renchérit Marc Berney, insistant sur la nécessité de respecter les sensibilités de chacun. Nous devons prendre garde à ne pas précipiter les choses au risque de casser le fil. L'individu se situe au centre de la démarche.»

OCCUPATION OU RÉINSERTION

Ouvert en 2010, l'Atelier Art-Broc a été créé par la Fondation Simonin qui gère également le Foyer de la Thièle destiné à des pensionnaires en situation d'isolement social ou en difficulté d'ordre existentiel. «Les bénéficiaires de ce lieu proviennent pour un tiers du Foyer, le reste se partageant entre des personnes vivant dans leur propre appartement ou accueillies dans des établissements médicalisés», ajoute Pedro Morales, directeur de la Fondation. «Les critères d'admission? Il faut être majeur, ne pas porter atteinte à soi ou à autrui et être sobre. Certains viennent ici dans une



Le travail du bois pour retrouver confiance et estime de soi...



Art-Broc comprend aussi un atelier consacré à la réparation de vélos et un autre au sertissage de vitrail.

logique d'occupation. Pour d'autres, Art-Broc sert de marche-pied à la réinsertion. Mais dans le monde professionnel actuel, ce n'est pas si simple», précise encore le responsable. Accueillant une cinquantaine de participants tributaires de l'aide sociale ou touchant une rente AI, la structure, financée par l'Etat et des dons institutionnels, comprend différents espaces faisant partie de l'ancien site industriel Leclanché. A l'atelier «Vélo Débrouille», on s'occupe de réparer, d'entretenir et de vendre des vélos et des trottinettes. «Un service qui fonctionne plutôt bien mais qui nécessite des connaissances et un savoir-faire spécifiques», souligne Sylvain Rohrer chiffrant à quatre le nombre de bricoleurs employés à cette tâche. Dans le local adjacent, des travailleurs se familiarisent avec la technique de sertissage de vitrail utilisée dans la réalisation d'objets décoratifs.

PARCOURS CHAHUTÉ

Sébastien présente avec une certaine fierté la miniserre qu'il a réalisée. «J'aime l'aspect créatif de ce travail», déclare le jeune homme expliquant les différentes étapes qui ont été nécessaires à la fabrication de l'objet. Avant de lever un pan de voile sur sa trajectoire. «J'ai fait un burn-out doublé d'une dépres-

sion. Je souffre aussi de maux de dos», confie le sensible jeune homme qui travaillait comme technicien responsable de la pose de cuisines. Pression de responsables et mésentente avec des collègues auront eu raison de sa santé. «Je gérerais les chantiers. J'ai craqué.» Aujourd'hui, Sébastien rêve de décrocher un job auprès d'un grand distributeur de la vente. Et, à terme, si les finances le permettent, de créer un terrarium. «Mais mon parcours professionnel est chahuté. J'ai un trou de quatre ans dans le CV», continue d'une voix blanche le bricoleur. Dans le même local, une participante découpe des chablonis qui serviront à la création de mobiles colorés complétant une gamme de lampes, abat-jours, photophores... Sur le plan de travail, fabriquées par un ferblantier couvreur, d'originales et ingénieuses fontaines miniatures en cuivre et bois témoignent des compétences de leur auteur. «Plusieurs bénéficiaires d'Art-Broc possèdent des CFC ou des maturités. Mais ils ont été confrontés à des cassures dans leur vie, des maladies. Notre mission vise aussi à «déstigmatiser» les pathologies et les troubles divers. Si nous tentons de nous rapprocher le plus possible d'une entreprise lambda, nous n'avons pas d'objectif de rendement.»

UN JOB PORTEUR DE SENS

La visite se poursuit, passant encore par une pièce remplie de meubles en attente de réparation et d'objets divers. Tous les articles seront vendus dans des brocantes tenues quatre à cinq fois par année par les bénéficiaires ou sur Internet. Art-Broc intègre en outre dans ses prestations une activité jardinage et un service de transport léger, de déchetterie et de petits travaux chez des privés. Particuliers et institutions forment sa clientèle. Les gains servent à acheter la matière première. Ils permettent aussi de rémunérer symboliquement les participants touchant 2 francs l'heure. Si plusieurs d'entre eux souligneront la gentillesse des deux MSP, ces derniers sont aussi ravis de leur travail. «Je viens à l'Atelier chaque matin avec le sourire», affirme Sylvain Rohrer. «Mon job m'apporte du sens. Me nourrit. Nous avons beaucoup d'échanges», complète Marc Berney. Et les deux hommes d'insister, tout au long de l'entretien, sur l'importance des liens et la valorisation de l'estime de soi dans le processus de remise sur les rails d'une population fragilisée par les aléas de la vie... ■



Sylvain Rohrer, responsable de l'Atelier, et Marc Berney, en pleine discussion avec un participant. Les deux maîtres socioprofessionnels peuvent encore compter sur l'aide d'une personne en formation, d'un civiliste et d'un stagiaire.

LIVRÉS À NOUS-MÊMES...

Michaël, 21 ans, fréquente depuis trois mois l'atelier, œuvrant à la menuiserie et au jardinage. «J'avais entamé une formation d'automaticien puis un préapprentissage artistique, mais j'ai dû abandonner en raison de mes problèmes de santé.» Souffrant d'une fibromyalgie, une maladie méconnue à l'origine de douleurs chroniques dans tout le corps, le jeune homme a aussi rencontré des difficultés familiales. «Ma mère a été hospitalisée en raison de problèmes psychiatriques. Mon père a quitté la maison quand j'avais 6 ans. Avec mes deux frères et ma petite sœur, nous sommes restés seuls dans l'appartement. Livrés à nous-mêmes. Impossible de tout gérer de front: l'habitation, les douleurs, la formation», témoigne le jeune homme, suivi psychologiquement, qui, depuis un an, vit dans un foyer. «L'atelier m'apporte un rythme, m'aide à structurer ma vie, me permet de voir des gens. Mieux que de ne rien faire, de ruminer dans mon coin. Les maîtres socioprofessionnels sont cool, les participants bienveillants. Ils me redonnent confiance», poursuit Michaël qui voudrait bien, à terme, trouver un job intégrant la dimension relationnelle. «Je rêve d'un travail qui me permette de me rapprocher des personnes. Et de choses essentielles perdues comme les bonnes manières, le savoir-vivre, le partage... Ici, j'ai l'opportunité de renouer avec une vie normale. Je dois croire en moi. J'y arrive de plus en plus. Mais c'est aussi une question de temps.» ■



RESTER DANS LA LUMIÈRE

C'est un homme hypersensible. Une éponge à émotions, comme il se définit lui-même. Suivi médicalement, Johan, 29 ans, peut passer en un rien de temps de la joie à la dépression, peinant à gérer des sentiments. Une fragilité à l'origine des obstacles sur son parcours professionnel malgré ses tentatives de «normalisation». Au bénéfice d'un CFC dans la chimie, ce jeune d'Yverdon n'a pas trouvé de travail à la fin de sa formation. Après deux ans de chômage, il décroche un job dans la restauration et le nettoyage de bateaux. Travail qui ne lui convient pas. C'est la rupture. Puis l'AI. «Une partie de moi voudrait réintégrer le monde du travail, une autre non. Je ne suis pas malheureux avec ma maladie mais elle m'accompagnera toute ma vie», note Johan qui souligne l'excellente ambiance à l'atelier. «On est soutenu, compris, encouragé. J'ai fait beaucoup de progrès», poursuit ce manuel, fasciné par les Celtes et les Vikings, qui crée des pièces en bois de cette inspiration. «La naissance de mon intérêt? Les dieux m'ont choisi. C'est une échappatoire. Une sorte de thérapie», précise Johan, aux nombreux tatouages illustrant sa passion. «Il s'agit de protection de divinités et des valeurs que je défends: confiance, tolérance, honnêteté, sagesse et gentillesse. Avec l'idée de rester dans la lumière, de ne pas tomber dans les ténèbres.» ■

